



EXERCICE PRATIQUE¹

ÉTUDE DE CAS, L'HISTOIRE DE CLAUDIA

Durée : 40 minutes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE :

- Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/sida dans leur interaction avec les personnes et les groupes qui coproduisent le témoignage.
- Accroître ses capacités de savoir-être à chaque étape de l'accompagnement social éthique des personnes témoignant de leur vécu avec le VIH.
- Développer un esprit de solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida.

DÉROULEMENT :

En groupe de 4 à 5 personnes, durant 20 minutes, les participant.e.s sont invités à lire la mise en situation et à répondre aux questions. Étant donné qu'il n'y a pas de réponse unique, le travail en petit groupe vise à échanger les points de vue et à rassembler les pistes d'action possibles.

Durant une plénière d'une durée de 20 minutes, une personne par groupe rapporte le contenu des discussions. Les formateur.rice.s animent cette plénière et enrichissent, au besoin, les réflexions proposées par chacun des petits groupes. Elles favorisent les échanges à partir des valeurs qui devraient guider l'intervention ET des enjeux éthiques présents dans l'histoire

QUELLES VALEURS DEVRAIENT GUIDER L'INTERVENTION ?

« Nombreux sont les professionnels qui n'ont pas suffisamment de temps, de connaissances, de ressources, d'expérience ou de soutien pour faire face à des contextes d'intervention complexes, nécessitant des décisions difficiles. Ils utilisent souvent leur 'instinct'. Il faut toujours garder à l'esprit que même si on pense bien faire, agir sur un 'coup de tête' met le professionnel [et la personne] à risque. » (S. Richard. 2008. « La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile ». Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire, 2008, 14 (1) : p. 203)

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SONT PRÉSENTS DANS L'HISTOIRE DE CLAUDIA ?

Les demandes des médias d'information sont souvent très précises et peu arrimées aux réalités des groupes communautaires qui fournissent des sujets d'entrevues. Les échéances pour produire un article ou un reportage sont courtes et les attentes de rendement sont très élevées. La nouvelle doit susciter l'intérêt du public. Comment, dans un tel contexte, une personne peut-elle se préparer adéquatement à rencontrer un.e journaliste ? Quels sont les risques et les avantages associés au fait de raconter son histoire personnelle à un.e artisan.e de l'information ? Comment l'accompagnement social peut minimiser les risques pour la personne témoin compte tenu des impératifs du milieu journalistique ? Offrir la possibilité à une personne de produire un témoignage anonyme reste-t-il le meilleur moyen de respecter sa vie privée et la confidentialité de ses propos ?



HISTOIRE DE CLAUDIA

Claudia fréquente le centre de jour d'un organisme de lutte contre le VIH/sida et n'a pas de domicile fixe. Pour gagner des sous, elle pratique le travail du sexe sur la rue. Au cours de la dernière année, Claudia a reçu plusieurs constats d'infraction au Code de la sécurité routière pour « s'être tenue sur la chaussée et avoir sollicité son transport avec l'occupant d'un véhicule » et pour avoir « troubler l'ordre public ». Plusieurs contraventions sont demeurées impayées. En cour, le juge a été clément, mais l'a averti de payer ses amendes, car sinon la prochaine fois, il lui imposerait un quadrilatère interdisant l'accès au quartier où elle loge et où est situé le centre.

Il y a un mois, une intervenante du centre de jour a proposé à Claudia de participer à une émission télévisée intitulée « Questions polémiques ». Les chercheurs ont contacté l'intervenante qui a tout de suite pensé à Claudia pour témoigner de son vécu à cette émission. Claudia a accepté immédiatement et l'entrevue a été enregistrée en studio le lendemain. Elle y parle librement du fait qu'il lui arrive de dormir un peu partout dans le quartier et qu'elle vend des services sexuels à l'occasion. Elle mentionne aussi fréquenter le centre de jour, mais elle ne dit pas qu'elle vit avec le VIH. Claudia et l'intervenante sont satisfaites du déroulement. L'émission est diffusée.

Après la télédiffusion, la police a arrêté Claudia puisqu'un mandat d'arrestation était lancé contre elle à cause des amendes impayées. Apparemment, elle a été reconnue par un agent de police qui a regardé l'émission et qui est allé la cueillir au coin des rues Principale et St-Jean. Paniquée, Claudia appelle l'organisme depuis le centre de détention. En criant, elle blâme l'intervenante pour ce qui lui arrive et lui demande de venir l'aider.

- Selon vous, que sont les enjeux éthiques et les défis soulevés :

- Par les actions/attitudes de l'intervenante du centre de jour?
- Par les actions/attitudes de Claudia ?
- Par les actions/attitudes de l'équipe de l'émission « Questions polémiques » ?

- Si vous aviez à accompagner Claudia dans la production d'un témoignage à « Questions polémiques » que feriez-vous avant, pendant et après l'émission télé ?

CONCLUSION :

Pour clore l'activité, les formatrices félicitent les participant.e.s d'avoir identifié et relevé les défis de cette étude de cas. Elles nomment l'importance de s'assurer que la personne chargée de faire l'accompagnement social et la personne témoin s'entendent sur la faisabilité et la réalisation du plan d'accompagnement.